



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°21/2024

En séance du 13 novembre 2024 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TOURISME** (Président : Joachim Rausis)

Collaboratrice dans le domaine des ressources humaines - nomination	Le Conseil décide de nommer Mme Emilie Copt-Volluz au poste de collaboratrice dans le domaine des ressources humaines, à un taux d'occupation de 50% dès le 1 ^{er} janvier 2025.
--	---

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS** (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s)	▪ Herrli Walter pour la réfection de la toiture avec changement de matériau à Champex-Lac
Rénovation(s)	▪ Tornay Cédric pour la transformation d'une maison d'habitation en deux appartements à Orsières
Démolition(s)	▪ AH Immo SA pour la prolongation de l'autorisation de transformer une grange en hébergement touristique au Biolley
Divers	▪ Succession Marius Copt, pour une demande d'anticipation des travaux de réfection de la toiture avec changement de matériau à Issert
Permis d'habiter	▪ Thétaz Alwin et Mélissa pour la construction d'une villa à Orsières
Aide à la rénovation	▪ Rosselet-Christ Benjamin pour la rénovation intégrale, agrandissement et isolation de la partie existante à Orsières

3. **RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS, ENTRETIEN DU TERRITOIRE** (Président : Laurent Rausis)

Gestion du cimetière	Le Conseil valide l'offre de Rudaz+Partner SA de CHF 2'500.- pour la création d'un module de gestion informatique du cimetière.
Places scouts	Le Conseil valide la reprise par le secrétariat communal de la gestion des réservations des places scouts de La Fouly et Champex-Lac.

4. **RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES BOURGEOISIALES ET SERVICE FORESTIER, AGRICULTURE** (Président : Célestin Thétaz)

Téléski du Revers à Champex-Lac	Le Conseil valide le renouvellement d'autorisation d'exploiter du téléski du Revers situé en partie sur une parcelle bourgeoise.
Réduction des gaz nuisibles dans les fumières	Le Conseil valide le renouvellement du contrat avec Bioma pour 2024-2025 pour un montant de CHF 46'483.- TTC.

5. **AVENIR DE L'OFFICE DE POSTE DU VILLAGE D'ORSIÈRES**

Suite à l'annonce par la Poste Suisse de sa volonté de fermeture de l'office d'Orsières, les autorités communales ont rencontré deux responsables du réseau postal. Le Conseil municipal unanime confirme sa prise de position de s'opposer à cette fermeture. De plus amples informations seront communiquées ces prochaines semaines.

Séance levée à 19h15

Orsières, le 21 novembre 2024

L'Administration communale